

Programme de formation

Mettre en œuvre une médiation culturelle inclusive à destination des publics en situation de handicap invisible (mental, psychique, cognitif / TND)

Objectifs :

Au cœur des projets de développement des structures culturelles et patrimoniales, la médiation vise à faire de l'inclusion une réalité concrète. En lien avec les politiques d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), l'accueil de groupes scolaires inclusifs intégrant des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement s'inscrit désormais dans les pratiques, tout comme l'ouverture à des publics en situation de handicap psychique ou intellectuel. La valorisation d'artistes en situation de handicap au sein des programmations participe également à cette dynamique. Dans ce contexte, faire de l'inclusion des personnes concernées par des handicaps invisibles une compétence pleinement mobilisée par les médiateurs suppose des repères clairs et des outils. Cette formation permet de transformer une intention en pratique professionnelle structurée et assumée.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- différencier le handicap mental, psychique et cognitif (dont TND)
- comprendre les impacts de ces troubles sur la cognition, la communication, les émotions et les comportements
- identifier les besoins spécifiques des publics concernés
- adopter une posture professionnelle adaptée et sécurisante
- concevoir des formats de médiation accessibles et inclusifs
- co-construire un projet culturel avec des partenaires du secteur sanitaire et médico-social
- intégrer l'accessibilité dans une démarche institutionnelle globale.

A l'issue de cette formation, l'institution confirmera son engagement dans sa mission de médiation, capable d'aller à la rencontre de tous les publics et d'accueillir des artistes aux besoins spécifiques. Elle structurera ses projets et étendra ses partenariats. L'institution pourra valoriser cette formation dans son registre public d'accessibilité, dans sa démarche d'obtention des labels Qualiopi ou Tourisme et Handicaps,

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à tous les personnels de structures culturelles publiques ou privées, accueillant du public ou porteuses de projets « culture / santé / handicap » : médiateurs, chargés des publics, guide-conférenciers, animateurs, programmeurs, administrateurs, chargés de production...

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants.

Si la session est à distance, elle se déroule en classe virtuelle, en visioconférence. C'est une formation synchrone. Les contenus et les méthodes pédagogiques sont pratiquement identiques aux

formations en présence. Les échanges en sous-groupes sont fréquents. Il y a peu d'activités pédagogiques à effectuer seul.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender les situations de handicap dans une approche globale
les définitions du handicap (médicales, fonctionnelles, situationnelles)
les représentations individuelles et institutionnelles
la diversité des parcours de vie
le cadre légal de l'accessibilité
les droits culturels et l'égal accès à la participation
le droit à la compensation
les principes de l'accessibilité universelle

Comprendre le handicap invisible
les spécificités du handicap intellectuel
les manifestations des troubles psychiques
les particularités des troubles du neurodéveloppement (TSA, dys, TDA/H)
les impacts sur l'attention, la compréhension et les interactions
les effets sur la régulation émotionnelle
les situations de poly ou plurihandicaps

Identifier les besoins d'accessibilité des publics
les modalités de compréhension des informations
le rapport au temps, à l'espace et au cadre relationnel
les besoins de structuration et de sécurisation
les ajustements face aux imprévus
les enjeux de fatigabilité et de participation
la valorisation des compétences

Ajuster sa posture professionnelle
le positionnement éthique du médiateur
la clarté et l'adaptation du langage
la qualité d'écoute et de présence
la capacité d'ajustement en situation
la gestion des tensions et des situations sensibles
le recours aux accompagnateurs et référents

Concevoir des médiations culturelles inclusives
les leviers facilitant l'accès aux propositions
l'anticipation des besoins dès la conception
la structuration de parcours accessibles
l'adaptation des contenus et des supports
l'utilisation d'outils facilitants (FALC, supports visuels, médiations sensorielles...)
la mobilisation de la communication alternative et améliorée (CAA)

les modalités d'animation et la dynamique de groupe

Construire avec les professionnels et les publics concernés

la connaissance du secteur sanitaire et médico-social

l'identification des professionnels (éducateurs, art-thérapeutes, soignants, cadres de santé...)

la clarification des rôles

les désirs des participants et l'autodétermination

la préparation des interventions en structures spécialisées

la coordination avec les équipes

la réponse à des appels à projets institutionnels

Structurer un projet inclusif

la définition des objectifs et des indicateurs

la planification des étapes et des ressources

la prise en compte des paramètres organisationnels

la formalisation des partenariats

la précision des modalités d'accueil

la communication sur le projet (contenu valorisé, canal utilisé)

l'évaluation et l'amélioration continue

la consolidation du réseau

la veille sur les bonnes pratiques

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.